



1^{re} Année
N° 14
16/1/1974
Le N° : 10 F

Impr. SMETS, Blegny, tél. 87.40.76

Magazine

BLEGNY INITIATIVES

Le Mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES.

Localités desservies : Barchon, Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, Mortier, Saint-André, Saint-Remy et Trembleur.

Rédaction : 52, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Tél. 87.45.79	Publicité et Annonces : 47, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Tél 87.40.26	Editeur responsable : A. CHAINEUX, 52, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.
---	--	---

editorial

Lettre ouverte

Voici notre premier numéro de l'année. Répond-il à vos vœux, chers lecteurs ?

Vos réactions favorables à la parution du précédent numéro a été pour toute l'équipe de la rédaction un formidable encouragement à poursuivre notre tâche.

Aussi, sommes-nous heureux de vous annoncer de nouvelles innovations.

En cette période de restrictions, nous vous proposons diverses rubriques inédites.

Tout d'abord un article sur la politique communale. Ce qui est écrit sous cette rubrique est un simple compte-rendu. Il n'est pas analytique, cela deviendrait fastidieux. Notre intention est d'ailleurs modeste et peut se résumer en quelques mots : informer le public local le plus objectivement et le plus brièvement possible de ce qui est décidé par les responsables communaux !

L'équipe tout entière du journal doit être considérée comme l'auteur de cette rubrique.

En effet, même si elle délègue un ou plusieurs de ses membres aux réunions, le texte, tant pour

ce qui est du fond que de la forme, est revu et corrigé par tout le staf.

De toute façon, nous ne pouvons et ne voulons devenir les porte-paroles d'aucune faction politique de cette commune ou d'une autre.

Mais ce n'est pas tout. On nous reprochait, avec raison, de ne pas suivre d'assez près l'actualité. C'était dû aux délais qui nous étaient impartis. La difficulté a été en partie résolue et vous trouverez désormais une « dernière minute » réservée aux événements qui précèdent de peu la parution du numéro.

Nous publions aujourd'hui également le premier classement du trophée sportif et le résultat du premier concours.

Nous félicitons les heureux lauréats et nous espérons qu'ils seront des exemples pour les autres.

Chers amis lecteurs, sachez que chaque critique constructive que vous nous enverrez sera prise en considération.

L'équipe.



la maison des Jeunes

... vous présente ses meilleurs vœux de joie, de bonheur et de réussite pour 1974 et souhaite découvrir de nouvelles énergies.

Elle remercie ceux qui ont collaboré au réveillon de Noël, acteurs, spectateurs, collaborateurs.

Le 12 janvier, grâce à Blegny-Initiatives et au Cercle culturel, nous aurons déjà reçu la visite des acteurs du Théâtre National.

Parmi les activités, le cinéma continue ses projections tous les premiers mercredis du mois à 19 h. 30 (films distrayants pour tous).

Les yogistes se retrouvent tous les mardis à 20 h. (à l'école communale pendant les mois froids).

Le bricolage, comme l'an der-

nier fonctionne les mercredis et samedis après-midi (s'adresser à Huberte Widy).

Nous n'oublions pas les danseurs : deux soirées dans le courant du mois de février.

Le 9 février à 20 h. 30 avec l'orchestre CRAZY-A.

Le 23 février (Carnaval) avec le disc-jockey FAMILY-ASSOCIATION.

Les jeunes avides d'air pur et de paysages rallieront « les Pids à cloques » : le groupe des marcheurs prévoit une GRANDE MARCHÉ le dimanche 10 mars (10, 20, 30 Km.).

Jeunes et moins jeunes, à vos pieds, cirez vos bottines ; nous savons déjà que nous pouvons compter sur vous.

M. Winandy.

Du 15 janvier au 15 février 1974

CHASSEZ-VOUS BON MARCHÉ CHEZ

R. LEHANE SIMON

47, RUE ENTRE-DEUX-VILLES, à BLEGNY-TREMBLEUR — Tél. 87.45.18

★ ARTICLES des MEILLEURES MAISONS BELGES et ÉTRANGÈRES ★

SOLDES jusqu'à 50 % de Ristourne

WISE TEXTILES

23, rue Haute, VISÉ

AVANT LES SOLDES

à partir du 2 janvier

VENTE EXCEPTIONNELLE

20 à 50 % sur certains articles

sur manteaux, canadiennes, vestes, etc...

- 20 %

ENTRÉE LIBRE
Ouvert tous les jours de 9 à 12 h. 30 et de 14 à 19 h.
Les mercredis et samedis ouvert toute la journée.

Du choix ! De la qualité ! Des prix !

Pour vos MOBILIERS, MATELAS, ARTICLES D'ENFANTS voyez près de chez vous, les

Meubles Collard

ATELIERS DE MENUISERIE ET DE RÉPARATION

Cercueils et Chambres Mortuaires

Tél. 87.40.57 Place du Village, MORTIER

CARROSSERIE

CLOES

Fondée en 1907

TOLERIE

PEINTURE

Réparation et transformation de camions et voitures
Constructions métalliques et en métaux légers
— Produits d'entretien pour carrosserie —

37, Place Ste-Gertrude, BLEGNY Tél. 87.41.88

Les Mots Croisés

de
Nicole
et
Daniel

SOLUTION DU N° 13

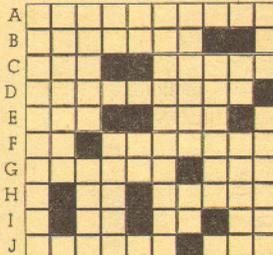
Horizontalement : A. Domestique — B. Ruisseau - P — C. Orgies - A - A — D. Mars - Tirai — E. Aga - Cactus — F. Date - Mi - NS — G. Anerie — Nei — H. I - Urinoirs — I. Rare - Tsé — J. Eu - Réserve.

Verticalement : 1. Dromadaire — 2. Ouragan - Au — 3. Migrateur — 4. Esis - Errer — 5. SSE - C - II - E — 6. Testaments — 7. Ia - Ici - Ose — 8. Quart - Nier — 9. U - Auner - V — 10. Epaisiss - E.

Horizontalement :

A. Anciennes lanternes.
B. Rendre euphorique.
C. Lombric — Suspension des hostilités.
D. Fatiguera.
E. Bugle à fleurs jaunes — Roulés.
F. Lisière — Epouvante.
G. Dressera — Le cinéma en est un.
H. Renversé : dieu égyptien — Consacrée.
I. Manganèse — Dans — Fin d'infinif.
J. Restent verts — Moitié d'endormeuse.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

**Verticalement :**

- Viennent de se dérouler dans la joie et parfois l'ivresse.
- Excitée.
- Sortie — Femme fatale.
- En ville — Manque d'éclat.
- Consonne double — Fin d'infinif.
- Il y en a des rouges et des sucrières.
- Faute — Pronom.
- Petite erse.
- Du verbe aller — Déchets de l'organisme.
- Transpire — Voie.

F.O.B. **BLEGNY-TREMBLEUR** F.O.B.

SAMEDI 26 JANVIER 1974 à 20 H.

à la Buvette du Royal BLEGNY F.C.

Grande Soirée dansante avec orchestre MUSETTE

A L'OCCASION DE LA REMISE DES PRIX
DE L'EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE

POUR VOS ARTICLES DE SPORTS

Popeye PITERS

RUE ST-GILLES, 112

4000 LIÈGE

Télé. : 04/23.36.69



Grossistes, Détaillants en produits Laitiers

Pour l'achat de vos beurres, adressez-vous au seul spécialiste de la région

Les E^{ts} G. LACROIX & Fils

vous offrent un choix illimité et incomparable de beurres provenant des meilleures laiteries du pays.

Consommateurs

Exigez le beurre
de qualité,
de fraîcheur

LE BEURRE

Les Plateaux noisette

Tél. 87.42.56



basket-ball

Relancé dans la course au titre par sa victoire à Nessonvaux, Blegny s'appête à vivre un second tour à suspense. Certes virtuellement à trois points des deux leaders Henri-Chapelle et Nessonvaux (celui-ci devant logiquement l'emporter face à Verriers) il n'est plus maître de son sort et devra compter sur l'un ou l'autre faux-pas de ses adversaires directs. Mais les hasards du calendrier rendent la chose très possible. Les Blegnytois bénéficient en effet d'un second tour nettement plus favorable que leurs rivaux.

Outre leur confrontation au terrain de Nessonvaux, le calendrier leur réserve deux déplacements très périlleux : Wandre quasi imbattable chez lui et la révélation de ce championnat, Francorchamps qui, après un départ catastrophique, étonne de plus en plus.

Gageons que la rencontre Henri-Chapelle - Blegny du 17 mars sera décisive pour l'attribution du titre. Le moral reste donc au zénith d'autant plus que nous avons pu saluer la première victoire de notre équipe cadet. En déplacement à Fléron, elle eut l'initiative de bout en bout remportant la victoire sur un score sans appel (28-48). Résultat confirmé huit jours plus tard par un nouveau succès remporté à Blegny face à Don Bosco Verriers (41-30) qui avait pourtant largement dominé le match aller. Voilà donc concrétisés dans les chiffres les progrès observés dans le jeu.

Classement

M.-Chapelle	9	8	1	0	528	324	16
Nessonvaux	8	7	1	0	466	342	14
Blegny	9	6	2	1	477	319	13
Wandre	8	0	2	1	435	331	11
Visé	9	5	4	0	480	402	10
Francorch.	7	3	3	1	315	310	7

Apprenez les gestes qui sauvent

La section A.C.R.F., avec l'aimable collaboration de la Croix Rouge de Blegny, organise des séances d'initiation « AUX GESTES QUI SAUVENT » les lundis 28 janvier et 4 février 1974 à 20 h., à l'école des garçons à Blegny.

Vous êtes cordialement invités à venir suivre ces cours gratuit-

ement. Apprendre à sauver une vie, y a-t-il rien de plus noble.

Inscrivez-vous avant le 25 janvier 1974, soit chez :

M^{lle} Donnay, rue de l'Institut, 2 à Blegny Tél. 87.41.81

M^{me} Weber, rue de Fachamps, 114, à Blegny Tél. 87.40.40

M^{me} Simonis, rue J. Ghuyssen, 25 à Blegny Tél. 87.40.48

Fusion de Communes FLASH*

Après les communes de Mortier, St-Remy, St-André, Feneur qui avaient précédemment opté pour l'entité « Blegny-centre », Barchon et Cereche-Heuseux vien-

nent d'émettre le même vœu. Réjouissons-nous de cette cohésion régionale constructive annihilant ainsi toute idée de scindage entre Blegny et Trembleur.

A votre Service

vous allez **Construire ?**
Acheter ?

- ★ Comment obtenir la **PRIME ?**
- ★ Où emprunter **aux meilleures conditions ?**
- ★ Comment **préparer** votre opération ?

Pierrot MULLER

vous conseillera **PERSONNELLEMENT**

→ Bureau à **Blegny le jeudi de 18 à 20 h.**
au 26, rue de la Fontaine
Tél. **87.42.77**

→ **24 h. sur 24** à votre disposition
à **Richelle**, rue Maison Communale, 23
Tél. **79.30.02**

Se rend **GRATUITEMENT** à domicile.



judo

Ne voyant personne aux entraînements, il m'est difficile d'écrire un article sur ce qui se passe au judo, aussi j'attendrais des jours meilleurs en espérant que les dernières nouvelles promises ne tomberont pas à l'eau comme toutes les autres.

Signalons que le Judo-Club

espère d'ici peu vous annoncer le nom du nouveau professeur en remplacement de M. Bouvier.

Que 1974 soit pour tous nos membres et leur famille, une année de bonheur, joie et santé.

Le Président.

TAUNUS 1974
un essai au



GARAGE

Henri LEVAUX

S. P. R. L.

Tél. 87.41.01

BLENGNY-TREMBLEUR

VOITURES DE STOCK

MENUISERIE

ÉBÉNISTERIE

DUMONT Nicolas

Parc du Bay-Bonnet, 6/19

4620 FLÉRON

Service **POMPES FUNÈBRES** jour et nuit

4 adresses à votre disposition :

FLÉRON

Tél. 58.39.14

Atelier

58.31.59

BLENGNY-TREMBLEUR

77.41.20

JUPIILLE

65.85.36

s'occupera de toutes les formalités pour alléger vos peines dans les dures épreuves.

tennis de table

Notre Tournoi

annulé ... a finalement eu lieu.

Dans un précédent article, c'était à regret l'annonce de l'annulation de notre tournoi du 2 décembre. Finalement, celui-ci eut lieu le 30. A peine la radio nous apprenait-elle l'autorisation de rouler ce dimanche que le comité se réunissait, introduisait la demande à la fédération, obtenait l'autorisation et décidait de l'organisation.

Un tout grand merci à la Direction de l'Institut St-Joseph qui nous a permis de disposer de deux salles, aux commerçants de Blegny et des environs qui ont si généreusement contribué à la réussite de notre tombola ainsi qu'à tous ceux qui par leur présence nous ont encouragés. Ce fut un « gros succès » : près de 300 inscriptions. De 9 h. à 22 h. se déroulèrent plus de 200 matches sous la conduite de l'excellent et dynamique juge-arbitre J. Mawet (de Heuseux) aidé par sa souriante épouse.

Résultats des finales

Minimes :
1. Gillis (Don.) 2. Cloes (Housse)

Cadets :
1. Reull (Wel.) 2. Wiesen (Don.)

Juniors :
1. Perick (Mich) 2. Seef (Don.)

Vétérans :
1. Comblain (Blegny)
2. Massange (Chênée)

N.C. :
1. Locker (Welkenraedt)
2. Hansen (Welkenraedt)

D :
1. Massange (Chênée)
2. Larbanols (Ste-Julienne Lge)

C :
1. Killesse (Micheroux)
2. Boulet (Micheroux)

B :
1. Heinen (Micheroux)
2. Minguet (Aywaille)

B spéc. :
1. Heinen (Micheroux)
2. Doutréwe (Micheroux)

Le « Robot » tant attendu, est arrivé. Avec une précision remarquable, cet appareil exécute les coups habituels simples pour les débutants, envoie des balles à effet pour les meilleurs.

Quelques caractéristiques techniques : le réservoir contient jusqu'à 400 balles qui peuvent être envoyées à une vitesse allant de 5 à 25 m/seconde.

Cadence : de 30 à 80 balles par minute.

Prochaines rencontres auxquelles nous vous invitons :

Samedi 26 janvier :
Blegny 1 - Toppers 1 et
Blegny 4 - Housse 2 à 20 h.
Blegny 7 - Astrid 5 et
Blegny 8 - Bruyères 8 à 17 h.

Vendredi 1^{er} février :
Blegny 3 - Plein Vent 1 20 h.

Samedi 2 février :

Blegny 2 - T.T.S.J. 3 20 h.

Blegny 5 - Melen 1 19 h.

Samedi 9 février :

Blegny 1 - Sauvenière 1 et

Blegny 4 - St-Remacle 4 20 h.

Pour rappel : entraînements les mardis et jeudis de 19 à 22 h.

Les joueurs et joueuses du T.T.C. Blegny vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1974.

Gilbert Delliège.

Particulier vend à particulier, machine à laver impeccable, Nestor Martin, cause double emploi. Bon prix. — Tél. 87.45.79.

Des plats bien cuisinés
Une ambiance agréable
Des bons vins

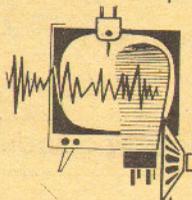
vous trouverez tout cela

Au Petit VATEL

BLENGNY

Tél. 87.40.05

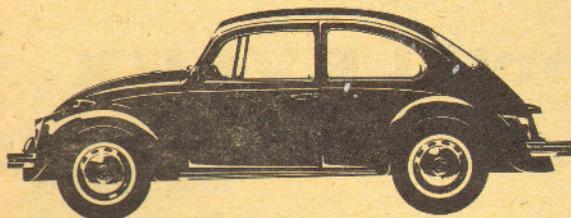
- Installations Electriques
- Appareils ménagers
- Spécialiste Radio - T.V. noir et blanc - couleur
Dépannage dans les 24 h.



P. VINCENT et Fils

Rue Supexhe, 229
SAINT-REMY Tél 04/87.43.44

Agence officielle **V.W.**



Ets Jos. PAISSE

Avenue Albert 1^{er}, 34
VISÉ

Tél. 79.11.72
79.19.41

VOTRE FLEURISTE



F. DASSE-DEGUELDRE

31, RUE INSTITUT

BLEGNY

Tél. 87.42.08

Maître Choix

CARNETS DE DÉPÔTS Jusqu'à 50.000 f.

5 o/o (4+1)

au dessus de 50.000 fr.

5,5 o/o (4,5+1)



Agent GESBANQUE

Madame J. DEFER
rue L. Marlet, 3

Tél. 04/87.44.00

4570 Blegny-Trembleur

GARAGE

- SMITS -

RUE LAMBERT MARLET, 17

TREMBLEUR

Tél. : 04/87.49.38

CARROSSERIE — MÉCANIQUE

Motos Zuzuki — Kawasaki — Jawa

Vélocycleurs Babetta pour 6.900 F

+ panier gratuit

Agent MAZDA

VOITURES D'OCCASION

Le 19
décembre 1973

Au CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Bourgmestre ouvre la séance à 20 h. précises.

Sont présents : M. Arnolis, bourgmestre et président de séance, assisté de M. le secrétaire Rihon, MM. Fontaine et André, échevins, MM. Cloes, Comblain, Fortemp, Grandjean, Joris, Lechanteur, Ryavec et Troisfontaines, conseillers. En outre, onze personnes ont tenu à assister à cette réunion.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée, Monsieur le Bourgmestre entame les différents points de l'ordre du jour.

1. Rapport annuel sur l'administration et la situation des affaires de la commune.

Il s'agit du rapport que le Collège des Bourgmestre et Echevins fait au Conseil, relativement à tout ce qui est de la compétence propre du Collège, c'est-à-dire à ce qui était prévu au budget de l'année précédente.

Ce sont des renseignements chiffrés et très précis : le nombre d'habitants, la composition et l'évolution de la population, la confection et la révision des listes électorales, le nombre des malheureux qui sont appelés sous les armes, la population et la situation financière de l'enseignement communal, les subventions diverses, la situation financière du culte et de la Commission d'Assistance Publique, ainsi que la fréquence des réunions du Conseil et du Collège...

Sachez notamment ceci : la population a augmenté de 40 unités ; les bilans des postes « Culte » et « C.A.P. » sont en bon ; le Conseil s'est réuni 10 fois sur l'année, le Collège régulièrement une fois par semaine ; une somme de 55.635 F a été consacrée à la réparation des fuites constatées dans les canalisations d'eau potable ; en un an, l'Administration communale a touché 1.400 F par habitant.

2. Fusion des communes.

A la demande de M. Ryavec, ce point de l'ordre du jour est entamé avant le budget, parce que c'est en fonction de la décision du Conseil relative à la fusion qu'il formulerait avec son groupe certaines propositions relatives au budget.

Monsieur le Bourgmestre rappelle l'avis que le Conseil a reçu des autorités provinciales et nationales, avis auquel il conviendrait de répondre valablement avant le 31 décembre.

Il présente la situation telle qu'elle se présente à ce jour.

Afin d'éviter de vaines discussions au sein du Conseil, les Présidents des différents groupes politiques de la commune, MM. Arnolis, Comblain, Ryavec et Fontaine se sont réunis ; un accord est intervenu et c'est le texte de celui-ci que Monsieur le Bourgmestre présente au Conseil.

Barchon dans sa totalité, Feneur, Housse, Mortier, St-Remy, St-André, Trembleur, les haumeaux de Hacboister et du Nêche sont propres à constituer une entité dont Blegny serait le centre.

A la suite de cet accord, ces mêmes présidents de groupe se sont engagés à rencontrer les mandataires communaux de Barchon aux fins de leur présenter la décision et les raisons de celle-ci, si bien entendu le Conseil admet la proposition ainsi formulée.

Quels sont les motifs de cette proposition ?

MM. Arnolis et Ryavec présentent notamment le danger que peut constituer un rattachement Saive-Trembleur : le premier ne veut pas de collusion entre deux frères, le second « a peur de voir Trembleur et Blegny séparé l'un de l'autre ; par contre Barchon a peur, si elle n'est pas rattachée à Saive, de se voir elle aussi coupée en deux par l'auto-route ».

Une rencontre avec les mandataires de cette dernière commune est donc nécessaire, pour expliquer à ceux-ci que Blegny souhaite un rattachement avec Barchon dans sa totalité.

M. Comblain propose d'aller plus loin encore et de poser une exclusive vis-à-vis de Saive, ne fusse que pour s'opposer à une décision prise sur le plan provincial ; M. Ryavec est d'accord car Blegny-centre de l'entité nouvelle, est incertain si Saive est inclus.

M. Arnolis n'est pas adversaire de cette exclusive qui ne laisserait subsister aucune équivoque et qui ne viserait certainement pas les habitants de Saive.

Quant à M. Grandjean, il estime cette manière de poser une exclusive « un peu trop cavalière », l'important n'est-il pas que les Conseils communaux voisins émettent des avis semblables à celui de Trembleur ; à ce sujet, souligne toujours Monsieur Grandjean, il est certain que Saint-Remy, Mortier et Feneur sont du même bord que Trembleur.

Finalement, c'est à l'unanimité que la proposition de la confé-

rence des présidents est admise avec toutefois la précision suivante : l'exclusive de Saive et de Dalhem sera posée en termes « fermement polis ».

3. Budget communal 1974.

Le budget est élaboré et voté d'abord au sein du Collège avant d'être présenté au Conseil. Il s'agit en quelque sorte du programme d'action du Collège durant une année. Monsieur le Bourgmestre précise que le Collège a adopté le budget à l'unanimité à l'exception de deux postes précis.

Nous ne reprendrons ici que les postes qui ont suscité au sein du Conseil soit des demandes de précisions, soit des propositions contraires, soit des discussions pures et simples.

M. Comblain propose de supprimer la taxe prélevée pour l'enlèvement des immondices et d'augmenter la taxe communale, de manière à faire supporter les frais d'enlèvement des immondices par tous les propriétaires suivant les proportions établies pour la taxe communale proprement dite et d'alléger ainsi la charge fiscale des personnes à revenu modeste qui n'ont pratiquement aucun déchet à faire enlever.

Cette proposition est rejetée.

Les interventions des pompiers de Battice ont coûté à la commune 260.000 F soit encore une augmentation de 40.000 F. De l'avis unanime, c'est une affaire à suivre.

Un mini-égout sera placé à Fachamps.

La rue de l'Eglise à Trembleur va être aménagée, des achats immobiliers sont prévus.

Le nouvel enduisage des chemins vicinaux amène Monsieur Ryavec à faire la proposition suivante : ces travaux devraient commencer non par le Nord de la commune, Trembleur et Maroux, mais par un autre coin, car il y a danger de voir ces réalisations profiter à une autre entité, si la fusion ne s'effectue pas de la manière indiquée ci-dessus ; cela permettrait une économie de dépenses et une diminution de l'impôt communal.

Pour M. Comblain, il ne faut pas couper les vivres à un Collège courageux...

M. Arnolis note simplement qu'il faut profiter des possibilités d'emprunts dont le Collège dispose encore.

M. Grandjean estime, quant à lui, que cette dépense sera toujours la même que l'on commence par un bout du village ou un autre.

Cette proposition est rejetée par 8 voix contre 3.

RESTAURANT



Franche-Comté

AMBIANCE JEUNE ET FAMILIALE

Propriétaires : M. et M^{me} Jean RIKAR

4511 - BARCHON
27, rue Aux Communes
Tél. 04/87.40.36

Parking aisé
Ouvert toute l'année jusqu'à 22 h.
Fermé le lundi

AMATEURS COLOMBOPHILES

N'oubliez pas la VENTE DE LA TOTALITÉ

du 1er ÉLEVAGE 1974 de

J. NIBUS

le 26 janvier 1974 à 17 heures

au Local de la Fédération Beynoise.

300 frs

REPRISE DE VOTRE VIEILLE BATTERIE

Garage LEVAUX

Rue Entre-deux-Villes

BLENGNY-TREMBLEUR

UN CADEAU d'une valeur de 40 F vous sera offert à l'occasion de votre achat.

Joseph

BATTICE-GRAILET



CHAUSSURES

ARTICLES DE SPORT



32, rue Entre-deux-Villes

BLENGNY Tél. 87.47.46

Motos YAMAHA

Distributeur officiel pour la province de Liège des Motos de Cross de 125 cc. à 360 cc.

Vélocitateurs

FLANDRIA et GARELLI

GARAGE

Michel

RICHARD

Rue Entre-deux-Villes, 28

BLENGNY Tél. 87.40.45

Pour vos travaux d'ASPHALTAGE

(cours, chemins, sentiers, etc.)

Pour votre CHAUFFAGE

Mazout - Fuel

SERVICE RAPIDE

THERMOFINA



une seule adresse :

La maison

Jean LACROIX

Thier du Ry — BARCHON

Tél. 87.43.99

— Une somme de 25.000 F est prévue pour la « réfection » des plaines de jeux, celle de la rue de la Station et celle qui est annexée au terrain de football (derrière la tribune) avec priorité toutefois à la première.

— Premier point de friction entre les membres du Collège le subsidé à octroyer au Cercle Culturel.

La majorité du Collège propose d'octroyer 5.000 F, la minorité 10.000 F.

Monsieur le Bourgmestre s'explique : la proposition émise par la majorité constitue un « acte de discrimination dans la distribution des subsidés ; la Maison des Jeunes bénéficie de 10.000 F pourquoi le Cercle Culturel doit-il avoir moins ? »

M. Fontaine de répondre : « Il ne s'agit pas d'un acte de discrimination ; le Cercle Culturel est fait pour Trembleur, il n'est pas encore assez ouvert, il y a beaucoup de bonne volonté mais ce n'est pas encore ce qui peut être espéré ; en effet, il n'est pas en règle avec le texte d'une circulaire qui précise le rôle des associations culturelles ; celles-ci doivent être des intermédiaires, comprendre des représentants désignés par toutes les associations, faire preuve de pluralisme. Le Cercle Culturel veut devenir cela, mais ne l'est pas encore. C'est une question de mesure, de variétés dans les activités, dans les locaux où se déroulent ces activités. »

« Mais, reprend M. Comblain, si le Cercle Culturel est en train de devenir ce qui est espéré, il faut l'encourager. »

Quant à M. Ryavec, il demande simplement quels sont les

mandataires communaux qui font partie du comité du Cercle Culturel. M. Arnolis, désigné par le Collège pour représenter celui-ci à la demande du Cercle Culturel lui-même et M. Grandjean.

Enfin, c'est à l'unanimité que le subsidé au Cercle Culturel est fixé à 10.000 F, après une brève concertation des membres du groupe de la majorité du Collège.

— Le subsidé octroyé à la Jeunesse est fixé selon la tradition à 5.000 F parce que, répond Monsieur le Bourgmestre à M. Ryavec, cette association a de gros revenus et n'a jamais protesté.

— Deuxième poste qui a suscité des frictions au sein du Collège : une somme de 50.000 F est prévue pour l'étude de la construction d'un hall omnisport.

Monsieur le Bourgmestre expose les raisons du refus d'une telle prévision : « Je serai contre une telle proposition, même si 1.000 F seulement étaient prévus ; je ne vois pas du tout l'opportunité d'envisager la chose pour plusieurs motifs : d'une part, nous sommes à la veille des fusions, certaines communes apprenant un tel projet risquent de ne pas accepter de venir avec nous. D'autre part, aucune société de Blegny n'est en difficulté de local ; l'infrastructure sportive et culturelle de Trembleur correspond à un complexe décentralisé tel qu'il aurait pu être pensé. »

Il précise encore qu'il n'y a pas eu de discussion au sein du Collège : il a été mis devant le fait accompli.

M. Fontaine justifie ensuite la position adoptée par la majorité

du Collège : « Il faut créer l'avenir, il faut un embryon, de manière à permettre une meilleure cohésion des clubs, des diverses associations, du réseau scolaire ; je ne suis pas contre l'Ecole Moyenne mais la politique d'un club ou d'une association ne doit pas être une politique de substitution à un pouvoir directeur autre que celui du pouvoir communal. D'autre part, les communes qui entreront dans notre entité, ne seront certainement pas privées de cet avantage que constitue un hall omnisport. De plus, cette prévision figurait dans le protocole et nous ne sommes pas d'accord de temporiser, car les terrains propres à accueillir une telle construction peuvent fuir et être lotis. Il s'agit donc d'une vue d'avenir qu'il faut dès à présent commencer à étudier même si ce n'est pas encore un début de réalisation. »

« Justement, reprend Monsieur Grandjean, à quoi correspondent ces 50.000 F ? Quelle en est la réalité ? Car en fait, une somme de 50.000 F correspond à peine au prix d'un avant-projet d'une maison de 2.500.000 F, ce qui est loin d'être le coût réel d'un hall omnisport. Ensuite dans la perspective des fusions, ne croyez-vous pas que Trembleur se présente un peu à la traîne face aux autres communes, lorsque l'on constate l'état de nos rues, de notre voirie... ; ne faudrait-il pas commencer par là ? »

M. Fontaine : « Ces 50.000 F sont la concrétisation de la discussion relative au hall omnisport. »

M. Grandjean : « C'est cher pour discuter. »

M. Comblain demande ensuite la parole : « M. Fontaine, vous parlez de vue d'avenir. Pourquoi ces 50.000 F ne seraient-ils pas affectés à la construction d'un barrage sur le Bolland ? Je crois qu'il faut attendre la fusion. »

A son tour, M. Ryavec expose l'opinion de son groupe : « Un complexe décentralisé à dit M. le Bourgmestre. Oui mais nous manquons de pièces. Un complexe sportif et culturel serait évidemment le bienvenu ; cependant, nous sommes contre pour quatre raisons : 1. il s'agit d'un premier pas qui engage les finances pour de grosses sommes, or, nous n'avons pas le droit d'engager la population sans avoir son avis ; 2. nous devons également demander l'avis des associations et des clubs sportifs, les premiers intéressés ; 3. dans le cadre de la fusion proposée, Trembleur serait le centre ; il convient de demander également l'avis de nos voisins, car il ne faut pas engendrer maintenant un sujet éventuel de discorde dans la fusion ; 4. 1974, comme 1973, sera certainement une période de récession économique ; il faut économiser dès à présent. En conséquence, avec l'intention de ne pas créer une discussion au sein du Collège nous proposons de postposer telle dépense. »

M. Fontaine : « Non, il ne faut pas postposer ; nous devons justement nous engager parce que la fusion est proche. »

M. Ryavec : « Eh bien, suppri-

mons les 50.000 F et discutons, car 50.000 F c'est engager trop. »

Les positions clairement définies, M. le Bourgmestre propose qu'il soit procédé au vote. Par 7 voix contre 4, le Conseil décide de supprimer ce poste de 50.000 francs. M. Fontaine demande cependant que soit actée la détermination de M. le Bourgmestre à discuter de ce problème au sein du Collège.

Cette somme de 50.000 F, le Conseil décide ensuite de la répartir de la manière suivante : 20.000 F serviront à l'amélioration de l'éclairage public et notamment à prolonger celui-ci dans la rue Roua (route de Mortier), 20.000 F combleront un déficit budgétaire et 10.000 F serviront à améliorer le boni.

4. La fiscalité communale.

Ce dernier point de l'ordre du jour est beaucoup trop technique pour être rapporté en ces lignes.

Signalons que M. le Bourgmestre a autorisé une courte suspension de séance pour permettre au garde-champêtre de donner à la grande majorité de sportifs présents, le résultat du match Feyenoord-Standard. Ceux-ci ne pouvant plus attendre les quelques minutes qui étaient encore nécessaires pour épuiser l'ordre du jour.

C'est à 22 h. 30 que Monsieur le Bourgmestre lève la séance publique.

L'équipe du Journal.

MERITE SPORTIF

De Blegny Magazine

Les responsables de cette rubrique ont émis deux votes, l'un à mi-période, l'autre après le dimanche 6 janvier.

Nous avons de la sorte tenu compte de toutes les performances du mois.

Chaque juré choisit de 3 à 5 sportifs et leur attribue une cote de 1 à 5 points. Après globalisation de tous les résultats nous vous livrons les 5 meilleurs et les points obtenus :

Colson Jean-Luc (Trial)	22 points
André Jean-Luc (football)	19 points
André Jacques (football)	19 points
Cloes José (football)	12 points
Léonard Léon (basket)	11 points

Signalons que 16 athlètes ont été cotés et que tout est comptabilisé en vue du classement général.

Dès le mois suivant, nous donnerons, en plus du résultat mensuel, les 10 premiers du classement général.



football

Vive
la Joie

Les deux semaines des fêtes ont montré combien était réaliste la confiance en un sensationnel second tour de nos verts et ors. Début fracassant avec 6 points sur 8 enlevés en 15 jours !

Grâce en soit rendue à notre entraîneur dont le travail en profondeur commença à porter ses fruits... juteux.

Mais sans désunir un noyau aussi bien soudé, il est des moments où le fait exceptionnel se doit d'être souligné.

Notre visite à Bas-Oha, leader, est de ceux-là, puisque nous y avons pris un point, ce que nulle autre équipe n'a pu faire.

Ce point fut pourtant conquis plus particulièrement par Jac-

ques André et par Pierrot Reginster.

Nous retrouvons notre grand keeper au bon moment et ses parades en terre « Bas-Oha » furent époustouflantes.

Mais il faut aussi saluer la finesse et la clairvoyance de notre extérieur Reginster.

En cette région mosane, il fut un modèle de stratège, traversant le terrain pour aller donner à Jacques le « tuyau » pour parer magnifiquement un penalty bien dangereux, ensuite inscrivant calmement par lob un but fantastique qui trompait un keeper ébahi et un adversaire qui se croyait déjà triomphant.

Chaque dimanche, nos représentants nous donnent de quoi soulever le stade et comme à chaque fois c'est l'un ou l'autre de ceux-ci qui nous ménage des coups de patte exceptionnels, malheur au supporter absent, fût-ce un seul dimanche.

En tout cas, pas question de rater la venue de Seraing dans notre forme actuelle d'autant qu'il paraît que Marc Lechanteur veut absolument en être !

Nédar.

Six points sur huit
Tableau d' champion
Blegny tout d'suite
Tu cours l' pompon.

CARNET BLEGNYTOIS

DECEMBRE 1973

Naissance :

Defosse Marie-Hélène, rue Troisfontaines, 52.

Marriages :

Donnay Léontine, 44, rue Julien Ghuysen et Sondervorst Jean de Waremmé.

Fléchet Maria, rue Entre-deux-Villes, 42 et Snackers Henri de Melen.

Troisfontaines Monique, rue de Gobcé, 42 et Van Reeth Auguste de Visé.

Décès :

Joris Guillaume, rue du Vicinal, 74.
Falla Léopold, rue de l'Institut.



pigeons

Au seuil
de la Saison
1974

Chaque jour qui passe nous rapproche de la date de livraison de la Cabine-Express que la Fédération de la Rive Droite vient d'acquiescer.

C'est l'événement de l'année dans la région puisqu'il s'agit du premier véhicule du genre vendu en Belgique.

On en parle beaucoup, surtout en dehors de notre groupement.

Ce système de transport, quoi qu'on en dise, constitue un incontestable progrès :

— sur le plan sportif : l'apport d'un confort supérieur à nos pigeons doit leur permettre d'améliorer leur rendement.

— sur le plan de l'hygiène : ce sont les possibilités de contagion qu'il faut combattre :

— en remplaçant les litières par

des feuilles de carton ondulé renouvelées avant chaque expédition ;

— par l'apport, sous contrôle vétérinaire, de désinfectant dans l'eau de boisson alimentant le réservoir de la cabine ;

— par le traitement prophylactique de la cabine, à intervalles réguliers, contre les bactéries et la vermine ;

— par la possibilité de nourrir dans des mangeoires amovibles, les pigeons n'ayant plus à chercher les graines parmi les fientes.

Tous ces progrès revêtent une valeur inestimable.

De plus, les transbordements et les éventuelles opérations de contrôle pourront s'effectuer dorénavant avec le maximum de

garantie dans le nouveau local de 80 m² que Marie-Jeanne et Coco Bertrand mettent à la disposition de la Société de Blegny et de la Fédération.

Comme étrennes, pouvait-on espérer mieux ?

Un grand merci à tous deux !

Fête des colombophiles à Blegny

Succès sans précédent à cette belle manifestation ; encore plus de monde que l'année dernière.

C'est le gage de sympathie des colombophiles de Blegny et environs aux membres d'une Société qui ne renigment pas au travail.

A. H.

Toute la gamme « SIMCA »



Au GARAGE

THOMASSIN

GRAND CHOIX DE VOITURES
D'OCCASIONS

BLEGNY-TREMBLEUR

Tél. 87.41.08

BLEGNY

SALLE St-JEAN BERCHMANS

SAMEDI 19 JANVIER à 20 H. 30

Vème GRAND BAL du FOOTBALL

avec la réputée formation

BLUE STAR

— Organisation du C. S. BOLLANDOIS —



moto-cross

Avant de passer à la suite des résultats concernant nos coureurs pour la saison 73, nous tenons à remercier les coureurs de leur présence lors de la réunion qui s'est tenue le 9 novembre au local.

Les discussions et débats furent certainement très intéressants à tout point de vue. Le but de cette assemblée était surtout d'avoir les opinions et suggestions de nos coureurs pour la saison 1973-1974. Donc les conclusions furent positives et à la hauteur des débats.

Nous terminons cet article en souhaitant à tous nos coureurs et lecteurs nos meilleurs vœux pour l'an 74.

Moresnet 10 juin

Juniors :
Leclers 6
Seniors :
Caps 5-5
Léonard 7

Experts :
Delcourt 10-8
Balbeur 4
Bolland 4

Moulin s.-Fléron 11 juin

Seniors :
Lenders 3-9
Léonard 8-4

Experts :
Balbeur 2-2
Bolland 4-4
Delcourt 8-6

Herve 17 juin

Juniors :
Sluzakowski 10
Seniors :
Marx 4-1
Lenders 3

Experts :

Balbeur 2-1
Delcourt 5-8
Bastin 12-10
Bolland 4

Awirs 24 juin

Juniors :
Leclers 9
Seniors :
Léonard 7-9
Caps 14-7

Experts :
Balbeur 2-2
Bastin 11-10
Delcourt 10

Neerheylißem 1 juillet

Juniors :
Verviers 8
Seniors :
Marx 2
Léonard 6
Caps 10
Experts :
Balbeur 1-3

Bolland 2-4
Bastin 6

Aye 8 juillet

Juniors :
Régimont 12
Seniors :

Caps 10-8
Lenders 7
Léonard 11

Experts :
Balbeur 2-1
Bastin 8-9
Bolland 4

Welwezelt 15 juillet

Seniors :
Léonard 5-4
Lenders 6

Experts :
Bolland 2-4
Balbeur 3-2
Bastin 10-9
Delcourt 9



cercle culturel

CINE - CLUB

Mercredi 30 janvier à 14 h., local Ecole Moyenne

Un film de Walt Disney

«Sammy, Phoque Récalcitrant»

en couleurs, durée 1 h. 45

A l'insu de leurs parents, deux jeunes garçons ramènent de leurs vacances, un jeune phoque. Que d'aventures !

INVITATION CORDIALE A TOUS

Vendredi 25 janvier à 19 h. 30 — Ciné-Club

Film à déterminer (voir affiches).

José WILDERYANS

Rue Entre-deux-Villes, 95
BLEGNY Tél. 77.48.18

Pour toutes les spécialités
de produits laitiers
et de brasserie
Skoll - Artois et Piedbœuf

Service régulier
et toujours souriant

Café BERTRAND-JOLLY

(chez Marie-Jeanne)
Rue Entre-deux-Villes
BLEGNY-TREMBLEUR

Local du Royal Blegny F.C.

Local de la
Société colombophile

Local du Basketball

Ambiance joyeuse et familiale
Le meilleur STELLA au tonneau

☆ PAS DE FEMME COQUETTE
☆ SANS COIFFURE PARFAITE

Suzy "haute coiffure,,

★ Exclusivité des produits MARGARET ASTOR
★ Perruques et Postiches OLIVIA GARDEN

19, Place Ste-Gertrude — BLEGNY
Tél. 87.47.37
Privé 87.48.16

POTINS

Tout ce qui suit est traité sur le plan de la plaisanterie. D'avance, sans rancune.

Les ministres Claes et Califice semblent avoir décrété pour Blegny des mesures plus draconiennes que partout ailleurs.

En effet, nos Indépendants avaient vendu leurs auto-collants sur le thème « Blegny, village-lumière ». Mais, 73 connut une fin assez sombre...

Une consolation cependant pour la rue de l'Institut qui put se flatter d'avoir son « soleil de minuit ». G. Lacroix ayant fait le maximum pour combler le vide laissé par d'autres.

Il nous a semblé que cela méritait nos encouragements, aussi avez-vous certainement remarqué, en passant par là, que nous lui avons décerné « la croix et la bannière ».

Le Blegnytois est décidément plein de ressources, face à l'interdiction de rouler le dimanche.

G. Lacroix ayant raté l'autobus pour aller jouer sa partie de belote chez Marie-Jeanne décide d'utiliser son élévateur comme véhicule. La partie terminée, il ramène ses partenaires C. Godinas et B. Guyot au centre du village.

Mais le véhicule est un mono-place!

Détrompez-vous, il les installe sur la plate-forme mobile et lorsqu'il manque de visibilité, Guillaume les emmène à l'étage supérieur.

... lorsqu'on voit Blegny d'en haut, on se dit qu'il n'est rien de plus beau...

Raymond Debruche avait passé depuis un certain temps une commande chez Pierre Lechanteur. Retardé dans ses livraisons par un accident, Pierre fit cependant l'impossible pour honorer toutes les commandes avant le réveil.

Raymond reçut donc satisfaction le 31 décembre à 17 heures. J'oubliais de vous dire qu'il s'agissait d'une charrette de fumier.

Raymond dut abandonner ses derniers préparatifs de réveil pour mettre la main à la pâte...

C'est ce que Blegny Magazine retient pour illustrer l'expression « emm.. quelqu'un ». (censuré).

On n'arrête pas le progrès...

Joseph Houbeau, facteur à ses heures, distribue le courrier en voiture. Il peut de la sorte consacrer le gain de temps à des heures supplémentaires.

Aussi vit-on Joseph distribuer à 22 h. des convocations pour une réunion de la Commission d'Initiative du Football dont il est membre. Malheureusement son zèle ne fut pas récompensé, la réunion se déroulait le même jour à 20 h.

Mais n'accablons pas Joseph, vous n'êtes pas sans savoir qu'il a les derniers temps d'autres chats à fouetter...

Soirée à la buvette du football pour les Membres d'honneur, les joueurs et les épouses. Au programme, relevons un interview de Léon Semmeling. Guillaume Guyot anime aussi le jeu des couples les mieux assortis. La lutte se déroule entre M. et M^{me} Luc Goblin et M. et M^{me} G. Battice d'autre part.

10 questions sont posées aux épouses en l'absence des maris. Est déclaré vainqueur le couple dont le mari donne le plus grand nombre de réponses identiques à son épouse. Résultat : la famille Goblin remporte la victoire avec 4 sur 10 tandis que le couple G. Battice n'obtient que 2 sur 10.

Nous avons relevé : Question : Quel est le plat que votre épouse prépare le mieux ?

M. L. Goblin : Ma femme réchauffe très bien les boîtes de ravioli.

M. G. Battice : Les carbonnades flamandes.

Ce qui est assez naturel pour qui connaît les origines de Suzanne (M^{me} Battice).

Question : Qui demande le premier pour aller au lit ?

C'est une des rares questions où le ménage G. Battice fut unanime. En effet, c'est toujours Georgy.

N'allez pas imaginer trop de choses. Suzanne nous a assuré qu'il n'en était rien.

Y. Vanhaeren.

Bières - Eaux - Limonades
Dépôt des bières «ARTOIS»

René GARSOU

16, rue du Vicinal Blegny-Trembleur Tél. 87.47.49

Les VIX

Lès vix ni djàsèt pu ou djusse di tins-in-tins, achou àtou de feu minme jou ritch' i sont poves i-n'si rafyjièt pu èt n'ont qu'on cour po deux leu mohone èst rimplèye d'ine odeur di sov'nis èt d' parlè di d'vint l'timp minme tot vikant à Lidje on s'rètrâclèye volti, cwand on vike trop longtimp sèreuse d'avu troppe ri, mutwè qui leu vwè mawe cwand c'èst qui djàsèt d'ir ou bin d'avu tchoulè qui dès lâmes surdièt co, à bwèrd di leus pâpires èt traulet-i doucemint tot vèyant avili li vix revèy' d'ârdjint qui tchèrèye co todis, tot d'hant awè, nenni èt qu'èst là qui ratind.

Lès vix ni sondjèt pu, i-z'ont tournè lès pâdges de live di leu passé leu vix tchè è-s'èvoÿe, li p'tite gotte de dimègne nè lès fèt pu tchanter lès vix ni bodgèt pu, leus deus sont cafougnis, i d'monèt s'ènanerés de lé diska li f'nèsse, puis de lé à fauteuil èt puis de lé à lé èt si s'porminèt co, tot s'tinant s'ta cabasse, c'èst po sur l'ètèrmint d'on toplins pu vix qu'z'èls, ou d'eune qu'èsteu pu lède èt qu'è la stu d'tot timp èt li timp d'on sâglot, rouvi po tote ine eure li vix revèy' d'ârdjint qui tchèrèye co todis, tot d'hant awè, nenni èt puis qui lès ratind.

Lès vix ni morèt nin, i s'èdwèrmèt s't'on djou èt n'nè-vont tot dwèrmant i s'apicèt po l' main, i-z'ont trop sogne di s'piède, min i s'pièrdèt portant èt l'ci qui d'mone tot seu, li dou ou bin l'kagnèsse, li paoureu ou l'fwèrt qui s'seuye li ci qui s'vout, li ci qui d'mone dès deux i s'ritrouve è l'infèr mutwè qu'vos l'veurez lu, mutwè qu'vos l'veurez lèye, a leu djèrin-ne sâhon passer è timp d'asteur, on pô trop londjin'mint tot v' dimandant pardon èt s' sâver n'djèrin-ne fèye po sayi de rouvi li vix revèy' d'ârdjint qui tchèrèye co todis, tot d'hant awè, nenni qu'èl-zi dit dji ratind qui tchèrèye co todis, tot d'hant awè, nenni èt puis qui nos ratind.

(D'après « Les vieux » de Jacques Brel)
adapté en wallon par Mathieu Spits. 1971.



Votre Coiffeur conseil :
Vital Baguette

Rue Entre-deux-Villes, 79
Tél. 87.45.78

BLEGNY

vous propose
ses coupes et brushing
dans un style très PERSONNEL

NOUVEAU

MARMELADE J.B.L.
DE
CERISES

SIROPERIE LAMBERT

4570 BLEGNY-TREMBLEUR

Tél. 04/87.41.47

JEUX - CONCOURS**Résultats du concours précédent Ciné-mol.**

Nous avons reçu exactement 30 titres de films plus une histoire montée à l'aide de titres cinématographiques. Nous ne vous citerons pas tous les titres mais quelques-uns qui nous semblent particulièrement savoureux.

Voici sans ordre préférentiel :

Monsieur Defer : « Jésus-Christ Super Star » et « Le Trimbleu sifflera trois fois ».

Antoine Mulleners (Vatel) : « La cuisine au beurre » et « Chérie recommençons ».

Raymond Dasse et François Clermont : « Les séducteurs ».

MM. Chaîneux et Defer : « Les Charlots font Villepreux ».

M. Jules Smets : « La lumière qui s'éteint ».

Les joueurs des clubs de Mortier, Blegny, Barhon ou Bolland sont devenus : « Les enchaînés » ou « Les Dieux du Stade ».

Les comitards eux sont : « Les héros sont fatigués » ou « La mafia » ou « 3 étoiles... 36 chandelles » ou encore : « J'y suis, j'y reste ».

Quant à nous, supporters, nous sommes transformés en « Fous du Stade ».

Il nous reste à vous dire les deux gagnants : Guy Fraikin gagne le prix offert par la maison Simonis-Diet et Claudy Dasse gagne une bouteille de champagne offerte par les patrons du café « Marie-Jeanne Bertrand-Jolly » qui furent d'ailleurs cités sous le titre : « Guerre et paix ».

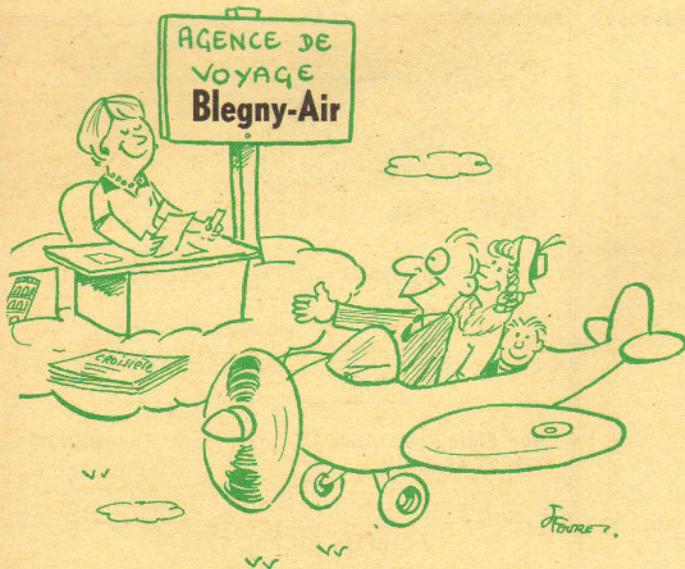
Ces heureux gagnants pourront retirer leur lot chez Monsieur Chaîneux à partir de ce jour et cela dans un délai de deux semaines.

Et pour aujourd'hui ?

Nous vous proposons de trouver un nom à donner à la nouvelle cité-résidence en construction, rue de Faichamps à Blegny. Nous proposerons vos meilleures réponses aux autorités compétentes.

Vous pouvez envoyer vos idées par la poste sur carte postale ou les remettre à un membre de la rédaction du journal ou simplement les glisser dans la boîte aux lettres de l'éditeur responsable, 52, rue de l'Institut, 4570 Blegny.

Pour vous aider, et à titre d'exemples, voici : « Cité Belle-Vue » ou « Résidence L'Air Pur » Réponses pour le 1^{er} février, s.v.p.

**Plus moyen de s'en défaire****ou de s'en passer.****POELERIE****DENO0Z**12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87.40.18Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY
CHARBON - MAZOUT - GAZ

FACILITES DE PAYEMENT

**BOIS
SCIERIE
CAISSERIE****Ets DELMOTTE**

S.P.R.L.

LA PROVIDENCE DES BRICOLEURS

Rue des Bruyères, 128

4030 Bois-de-Breux (Grivegnée) Tél. 04/65.12.68

Dépositaire des Menuiseries GIMM

**BOIS ET PANNEAUX DE TOUTES NATURES — TOITURES
TOUT POUR DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE
TOLES PLASTIQUES ET ACCESSOIRES****Maison J. SIMONIS-DIET**

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY

Tél. 87.44.43

Quincaillerie - Poëlerie

Articles cadeaux

Dépositaire Nestor Martin

Ramonage de cheminées sans poussière

CORS, DURILLONS, CEILS-DE-PERDRIX

Extirpez-les aujourd'hui même, en employant

L'ANTICORS**- DIABLE VERT -**

(emplâtre, liquide, pommade, à votre convenance)

qui vous en débarrasse complètement tout en désinfectant la région traitée.

Suppression de la douleur dès la première application.

Le plus connu des Anticors.

GRANDE EFFICACITÉ

TOUTES PHARMACIES